



« Renens, ville intégrante.

La réciprocité comme moteur de l'action. »

24 novembre 2008. Coordination des villes de suisse romande.

Mon intervention portera sur une présentation succincte de la population de la Ville de Renens, sur ce que signifie l'intégration lorsqu'on habite « une ville de l'interculturalité », puis sur mon activité de déléguée à l'intégration. Je vous présenterai également deux actions différentes mises sur pied par la Ville. Il s'agira de la permanence info-natu comme lieu de partage de la réciprocité dans le processus de naturalisation et le projet « Label Intégration » qui vise à développer un partenariat avec des entreprises de Renens pour une meilleure intégration professionnelle des étranger-e-s. Deux actions comme autant de passerelles pour faire vivre ensemble la ville.

1. Contexte de la politique d'intégration à Renens.

Pour pouvoir parler de la politique d'intégration, il faut évoquer quelque peu le contexte historique de la Ville. Renens est une ville suburbaine dotée de plus de 19'400 habitant-e-s. On recense environ 46% de Suisses et 54% d'Etranger-e-s. Sa population est composée de 118 nationalités. Parmi les groupes de migrant-e-s le plus nombreux on trouve les Portugais-e-s qui représentent 2'632 personnes, les Italien-ne-s avec 1847, les ressortissant-e-s d'Ex-Yougoslavie qui sont au nombre de 1'725 et les Espagnols sont au nombre de 810 personnes. (Viennent ensuite les personnes de Turquie 664).

Le mouvement migratoire est relativement dense en comparaison avec d'autres communes, toutefois une stabilisation semble se dessiner depuis 2005. Parmi la population étrangère, plus de 65% d'entre elle est au bénéfice d'un permis de séjour C.

Que peut-on dire de Renens au-delà de ces données statistiques ? La composition de la population de Renens répond à son histoire de ville ouvrière. Renens a été marquée par des entreprises qui comme IRIL (usine de textile) aujourd'hui délocalisée, ont accueilli une quantité de travailleurs et travailleuses immigré-e-s peu qualifié-e-s, de détenteurs et détenteuses d'un CFC mais aussi d'employé-e-s du tertiaire. Ce qui fait à la fois le succès et l'appréhension de la Ville de Renens, c'est le brassage ethnique qui existe en son sein. Mais

pourquoi y a-t-il autant d'étranger·e·s à Renens ? Je postule deux facteurs principaux. Le premier réside communément dans ce qu'on appelle l'effet de masse : on émigre rarement sans un lien le plus infime soit-il, on connaît toujours un cousin même éloigné ou une vieille relation qui va nous permettre de nous installer et très souvent dans une circonférence précise. Les migrant·e·s qui sont venu·e·s travailler dans les usines de la région dans les années 60, 80 sont, pour beaucoup, resté·e·s et ont drainé avec eux une partie de leur famille, ami·e·s et connaissances. Deuxième facteur explicatif : le nombre relativement faible de naturalisations (chiffres) au sein d'une population établie en Suisse depuis de très longues années. Qu'est-ce qui peut expliquer ce phénomène? Premièrement, l'étape de la naturalisation représente souvent une épreuve en termes de rupture avec son projet migratoire et d'éventuel non-retour au pays. Deuxièmement, la naturalisation est également vue comme un examen difficile à bûcher. Lorsque l'on travaille dur toute la journée et que l'on n'a pas l'habitude d'apprendre, il est, parfois, compliqué de se lancer dans une telle démarche. Du coup, certain·e·s migrant·e·s préfèrent y renoncer ou ne pas y penser. [On pourrait aussi faire l'hypothèse que la politique d'ouverture envers les étranger·e·s "Renens, carrefour du monde" a joué un rôle - lien les gens se sentent chez eux.]

Les premières réflexions concernant les questions d'intégration ont été menées au sein du Conseil communal dès 1985 (dépôt de deux motions qui n'ont pas abouti pour créer une Commission). Dès 1999, une réflexion commune se fait plus nette et en février 2000, la Municipalité décide d'accepter le principe de la création d'une commission pour l'intégration des étranger·e·s. Et en mai 2000 débutent les travaux de celle qui sera une année plus tard le premier pilier de la politique d'intégration de la Ville de Renens: la Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE). Cette commission extra-parlementaire nommée par la Municipalité est composée de membres représentants à la fois les principales «communautés» étrangères, des partis politiques présents au sein du Conseil communal, des associations (FAR, APE, APER) et commerçants, des représentants des lieux de cultes, ainsi que de l'EVAM, du CSP et d'un membre de la CCCI. La présidence est assurée par le Municipal en charge du service de la Sécurité sociale et la vice-présidence revient à un·e· représentant·e· d'une «communauté étrangère» et un membre représentant le bord politique opposé.

La CISE organise tout au long de l'année divers événements dont l'objectif est de promouvoir la diversité pluriculturelle des habitant·e·s de la Ville. Elle se réunit en plénière 4-5 fois par année et travaille par petits groupes le reste du temps sur des thèmes discutés en plénières.

2. La notion d'Intégration pour la Ville de Renens: la réciprocité au cœur du processus.

Les membres fondateurs de la CISE se sont penchés pendant presque une année sur la notion d'intégration.

Que signifie être intégré dans une ville où, comme je vous l'ai présenté, plus de la moitié de sa population est originaire de différentes régions du monde ?

Peut-on encore y être étranger ? Et dans ce cas que signifie être suisse ?

Et l'intégration est-ce un mouvement à sens unique ou doit-on être dans la réciprocité ?

Que doit-on attendre ? Que peut-on offrir ?

Ces débats ont été passionnants et pendant des mois nous n'avons cherché rien d'autre que des identités communes !

Ces échanges ont débouché, en mars 2001, sur la Charte de la politique d'intégration de la Ville de Renens.

Cette dernière précise que la politique d'intégration *doit s'adresser à toutes et à tous, quelque soit les causes de leur présence et quelle que soit la durée de leur séjour ou leur statut de migrant·e.*

L'intégration est définie comme *un processus global par lequel tous les intéressés·e-s, migrant·e-s et suisses sont co-responsables dans une réciprocité du donner et du recevoir. L'objectif de la politique d'intégration de la ville est la promotion sociale commune, l'égalité des chances mais aussi la réciprocité des droits et des devoirs.*

Cette réciprocité permet le dialogue entre les habitant·e-s de la Ville.

Plus que cela, ce qui frappe à Renens c'est le fait que ce qui prime ce n'est pas son origine mais l'identité commune. Avant d'être camerounaise, avant d'être sri-lankais, je suis habitant·e de Renens. Voilà la force de Renens: être une ville populaire dans le sens noble du terme et être parvenue à créer des valeurs communes. Cette construction de la mémoire collective, nous la retrouvons déjà dans les années 80 avec le slogan des autorités de l'époque «Il fait bon vivre à Renens » que portaient les enfants lors des fêtes scolaires.

La ville a souffert dans les médias de ce que le sociologue Norbert Elias appelle «des commérages discriminatoires» au moment même où elle était dans cette construction d'identité collective, ressource indispensable pour s'opposer au stigmatisme. Depuis quelques années, on assiste à un renversement de cette stigmatisation. Aujourd'hui, cette identité commune la population la revendique. Ainsi un Monsieur africain expliquait à une élue qu'il se sentait bien à Renens parce qu'il rencontrait dans la rue d'autres africains venant du

même endroit que lui et que du coup, il se sentait moins seul ou encore ces jeunes qui ont choisi comme marque Mxx en chiffres romains. (Compil rap – T-shirt 1020). L'espace résidentiel est ainsi considéré comme vecteur identitaire.

Pour maintenir et développer cette cohésion sociale et promouvoir des valeurs communes dans la ville, la Municipalité a inscrit parmi ses priorités d'action dans son programme de législature le renforcement de la politique d'intégration. Elle précise ainsi dans son programme qu'elle souhaite développer un modèle d'interculturalité réussi:

«Parce que nous voulons habiter ensemble, égaux et différent·e·s. Parce que nous voulons favoriser les liens sociaux, l'intégration réciproque, entre générations comme entre communautés.»

Dans ce sens, un poste à 60% de délégué à l'intégration a été créé en août 2007. Ce dernier a été mis en place avant que la LIEPR n'entre en vigueur et demande à chaque ville de désigner un·e répondant·e·s pour les questions d'intégration et de prévention du racisme.

Les missions de la déléguée à l'intégration sont d'une part:

Tout ce qui concerne la CISE - gestion du secrétariat, suivi des groupes de travail, rédaction du RA, tenue des comptes et ce qui concerne le Pôle de l'intégration: a. développements de nouveaux projets (accueil des nouveaux/elles arrivant·e·s, espace d'info, servir de relais pour les préoccupations de la population en termes d'intégration, au niveau de l'administration communale, et contribuer de manière préventive à lutter contre toute forme d'exclusion et de replis identitaires entre les habitant·e·s., projet urbain, action contre le racisme, PVoice, ...) - b. Veiller à ce que les informations et la communication entre les associations locales, multiculturelles et autres cercles étrangers circulent au mieux et les soutenir auprès des instances cantonales et fédérales - c. Prendre part aux différents réseaux liés aux questions de migration.

3. Présentation de deux actions en cours.

Parmi les actions qui sont en cours, je tenais à vous présenter une structure originale qui a beaucoup de succès. Il s'agit de la permanence Info-Naturalisation:

Cette dernière a pour objectif d'accompagner les habitant·e·s de Renens dans leur démarche de naturalisation. Elles sont un espace de discussions où les candidat·e·s peuvent s'informer et dédramatiser l'audition. Cet espace permet à des personnes déjà insérées dans la vie locale (famille, amis, travail, loisirs) de peaufiner leurs connaissances et de légitimer leurs savoir-faire acquis tout au long de leur séjour.

C'est un lieu très particulier dans la mesure où la notion de réciprocité est présente tout au long des deux heures de rencontre mensuelle. Réunis autour d'une grande table, c'est

environ 25 personnes qui chaque mois viennent avec l'envie de partager un moment avant leur audition. Avant d'entrer dans le vif du sujet, chaque participant·e est invité·e à se présenter y compris les accueillant·e·s de la soirée (ancien·ne·s/membres de la Commission de natu-membres de la CISE et Municipaux qui viennent dire bonsoir). Ce premier échange permet de créer le fil du dialogue qui sera maintenu hors de la permanence. Puis les participant·e·s sont séparé·e·s en petits groupes et les discussions sur la procédure de naturalisations, sur les sujets incontournables à connaître se font. Lorsqu'on évoque un héros patriotique, il n'est pas rare que je découvre avec les autres participant·e·s les héros du pays d'un·e participant·e. Lorsque l'on parle du système politique, il est fréquent qu'on évoque les situations dans leurs pays respectifs. Et à chaque fois, nous sommes dans cette précieuse dynamique du donner et de recevoir. Une fois l'audition passée, les participants reviennent partager leur expérience avec les autres candidat·e·s. Nous avons même déjà eu le plaisir de nous réjouir qu'une dame fraîchement naturalisée propose à une autre participante de lui donner un coup de main à son tour. Une fois par année, nous projetons un petit film "Demain, je vote", produit par la CISE, qui explique comment gérer la première enveloppe de vote que les naturalisés vont recevoir.

Ce qui est aussi intéressant dans notre démarche c'est le lieu où se tiennent les permanences: la bibliothèque interculturelle Globlivres. Dans ce lieu hautement symbolique, les participant·e·s ont également l'occasion d'entrer dans une bibliothèque et de la découvrir, d'autres peuvent également amener leurs enfants s'ils n'ont pas de solution de garde (un espace leur est réservé). La structure permet également une grande autonomie: aucune réservation n'est à faire, il n'y a pas x cours à suivre ce qui laisse les gens libres de venir quand ils en ont besoin. Le succès de la permanence est important ainsi nous devons parfois rediriger certaines personnes des communes voisines qui viennent à la permanence parce qu'il n'en existe pas dans la leur ou alors parce que ce qui existe demande un investissement en terme de présence trop conséquent pour eux.

L'autre projet que j'avais envie de vous présenter s'appelle "Label Intégration": il s'agit d'un cours de français destiné aux employé·e·s des EMS de la Ville de Renens. Consciente que la maîtrise de la langue française est un enjeu pour une intégration sociale et professionnelle réussie, la Commune a entrepris des démarches auprès de ses quatre EMS. La Ville offre un semestre de cours (matériel, enseignante, locaux) et il est demandé aux partenaires EMS de l'inclure dans l'horaire de travail.

Le choix des EMS a été fait dans la mesure où ces derniers possèdent une forte concentration d'employé·e·s étranger·e·s en relation avec une population autochtone. De

plus, ces employé·e·s habitent souvent la Ville ou dans les environs. Conscients de la plus-value que l'initiative amène à leur établissement au travers du développement de compétences langagières spécifiques, les Directions des EMS se sont montrés enthousiastes et ont accepté de mettre à disposition trois heures par semaine intégrées à la grille horaire des employé·e·s intéressé·e·s et ayant besoin d'un perfectionnement.

Ces cours qui débiteront en janvier pour une période initiale de six mois auront pour objectifs d'améliorer la communication orale entre employé·e·s mais également avec les résident·e·s et la direction (communication interne -notes, cahier de charge,..). Ce qui permettra ainsi une meilleure intégration dans la vie quotidienne de l'entreprise et une mise en confiance dans l'ensemble de l'environnement social de la personne.

Ce cours adapté aux besoins des EMS est actuellement mis en place par l'association Français en Jeu, certifiée EDUQUA, qui dispose d'une antenne pour l'Ouest lausannois à Renens. Le matériel pédagogique ainsi élaboré sera unique. Nous avons choisi cette structure pour deux raisons: D'une part, cette association possède une approche globale de l'apprentissage du français (on n'y apprend pas seulement la conjugaison des verbes - une relation dynamique s'installe et l'apprentissage de la langue est prétexte à la mise en situation de scènes de la vie quotidienne) et d'autre part, elle possède à son actif au niveau lausannois d'une expérience similaire menée au centre hospitalier cantonal et universitaire. Projet pilote, l'expérience va être réalisée avec un petit groupe d'apprenant·e·s d'une dizaine de personnes.

Une évaluation sera faite au début du cours et une autre sera faite à la fin pour pouvoir évaluer la progression faite. Chaque participant recevra une attestation de participation.

Si le projet possède la dénomination de "Label" c'est en référence aux différents labels de promotion qui qualifie une démarche. La Commune entend ainsi développer, en fonction du retour de cette première expérience, ce projet avec d'autres entreprises installées sur le sol communal et devenir ainsi promotrice active d'une intégration professionnelle réussie.

Ces deux exemples n'illustrent qu'une mince partie des importants chantiers que mène actuellement la Ville de Renens pour être "une ville de l'interculturalité".